

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE EN FINANCE COMPTABILITÉ DE
L'INSTITUT PRIVÉ AFRICAIN EN INFORMATIQUE ET
MANAGEMENT (IPAIM) DE THIÈS**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Ibrahima Thione Diop, Président
- Pr. Mohamed Lamine Mbengue, Membre
- M. Bocar Samba Ndiaye, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, Le Président

MARS 2018

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ.....	3
2.	AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO – ÉVALUATION.....	4
3.	DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	4
4.	Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5.	Points forts du programme	10
6.	Points faibles du programme	10
7.	Appréciations générales du programme	11
8.	Recommandations à l'Établissement	11
9.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	11
10.	Proposition d'avis	11

1. PRÉSENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ

L'Institut Privé Africain en Informatique et Management (IPAIM) Thiès est créé en novembre 2006 avec une vocation de répondre aux besoins de la population de cette localité dépourvue d'écoles d'enseignement supérieur. C'est ainsi que pour éviter aux jeunes bacheliers d'aller étudier jusqu'à Dakar avec les problèmes d'hébergement et des conditions difficiles, il a été créé une entreprise individuelle pour répondre aux mutations de l'enseignement supérieur allant dans le sens d'un contrôle et d'un renforcement de la qualité de ses produits. L'institut a transformé le slogan « étudier à Thiès sans aller à Dakar » en réalité.

L'IPAIM a obtenu par arrêté du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche l'autorisation d'ouverture et de fonctionnement sous le n°000825METFP/DC/DFP du 14/02/2007. L'agrément provisoire enregistré sous le n°0062/AG/ME/DES est délivré le 08/04/2008 par le MESR et l'habilitation à délivrer des diplômes de licence par l'ANAQ – Sup est intervenue le 30/10/2017 sous le numéro REPSEN/ENSUP – PRIV/HA/024 – 2017 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les missions de l'IPAIM sont axées autour de :

- D'assurer la formation initiale des jeunes bacheliers ;
- De former des professionnels capables d'apporter une valeur ajoutée à l'entreprise ;
- De perfectionner les personnels pour leur permettre de faire face aux mutations.

Les enseignements de la *licence Finances Comptabilité*, objet de cette évaluation ont démarré en 2008 – 2009 et la première promotion est sortie en 2011, sans interruption et est à 57 diplômés en 2017.

L'objectif général de ce programme est de former des cadres intermédiaires ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir des prestations requises dans les domaines de la finance et de la comptabilité.

L'objectif spécifique est de permettre une formation solide dans les domaines de la comptabilité, de la finance, du droit des affaires, de la fiscalité, du contrôle de gestion et du management.

Les auditeurs titulaires de cette licence doivent être capables de répondre aux besoins du marché parce que maîtrisant les systèmes comptables, finances, leur organisation et tout ce qui tourne autour de leur environnement. Ils seront aptes à occuper certaines fonctions non exhaustives telles que :

- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ;
- Collaborateurs d'auditeurs ;
- Assistants dans une Direction Finance et Comptabilité ;
- Assistants contrôleurs de gestion...

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO – ÉVALUATION

a) Sur la forme :

Le rapport d'auto – évaluation est rédigé de manière simple et facile à lire en respectant le référentiel de l'ANAQ – Sup. Les techniques de recherche de documentation et les étapes conduisant à la mise en place du rapport d'auto – évaluation accompagnées d'éléments de preuves ont été respectées.

b) Sur le fonds :

Le rapport respecte les recommandations de l'ANAQ – Sup en répondant à tous les standards, en y annexant certains éléments de preuve et en tirant des conclusions sur l'atteinte ou non. L'adresse de localisation de l'institut n'est pas précisée dans le document. Ensuite, en L1 et L2, au niveau des semestres 3 et 4, nous constatons que le tableau des professeurs intervenant mentionne un total de 10 professeurs dont les 10 sont des professionnels.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

a) Organisation et déroulement de la visite :

L'équipe des évaluateurs a été reçue à la salle de conférence aménagée à cet effet. Le Président du groupe des experts s'est présenté et a laissé les autres membres se présenter. Par tour de table, le staff de l'institut a suivi le même procédé.

Le Président du groupe d'experts a rappelé qu'ils sont mandatés par l'ANAQ – Sup pour s'assurer du respect des normes de qualité dans l'enseignement supérieur. Il a proposé la méthodologie à adopter en respectant les recommandations de l'ANAQ – Sup.

Ensuite, le Directeur de l'établissement a fait la présentation de l'établissement avant de laisser le Pr. Ibrahima THIAM, responsable du Comité de Pilotage, présenter la licence, objet d'évaluation, la démarche méthodologique, la recherche d'éléments de preuve pour répondre à tous les standards qui ont permis de mettre en place ce rapport d'auto – évaluation.

Cette présentation a suscité des discussions intéressantes et des éléments de preuve ne figurant pas en annexe ont été demandés. L'établissement compte 126 étudiants pour l'année 2017/2018 pour 58 PER dont 55 vacataires et 03 permanents.

Le Président a demandé aux membres du staff de se retirer afin de rencontrer ceux des autres corps qui n'ont aucune responsabilité dans l'établissement :

- **Les enseignants :** nous avons remarqué des enseignants engagés et satisfaits de leur condition actuelle. Certains sont dans l'établissement depuis 2007. Cependant, pour certains enseignants le volume horaire alloué à leur module semble insuffisant et ils ne sont pas en mesure de dire de manière formelle que les enseignants sont évalués par les étudiants ;
- **Le PATS :** Ce sont souvent d'anciens étudiants et ils ont tous des CDI, sauf un stagiaire qui est dans l'établissement depuis 2017. Ils affirment que les conditions de travail sont satisfaisantes et ils bénéficient d'assistance médicale ;

- **Les étudiants** : ils sont motivés et satisfaits du corps enseignant car ils parviennent à réaliser les meilleurs taux de réussite au BTS (les étudiants en licence préparent en même temps l'examen d'Etat du BTS). Ils ont déploré l'absence de bibliothèque virtuelle.

Ensuite, nous avons procédé à la visite des locaux sous la conduite du Directeur de l'établissement. Nous avons constaté des locaux bien entretenus, avec des toilettes séparées garçons et filles ; une boîte à pharmacie pour les premiers soins ; une bibliothèque physique non fournie, surtout en finance ; des extincteurs avec des dates conformes...

Enfin, l'équipe d'experts s'est retirée pour dégager les points forts et les points à améliorer et ensuite faire la restitution aux membres du staff de l'établissement. Tout cela s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Avant de clôturer, le Président a précisé que le rapport provisoire sera envoyé à l'établissement pour des observations avant envoi à l'ANAQ – Sup.

b) Appréciations de la visite

Globalement, celle-ci s'est déroulée dans une ambiance très détendue et le staff d'IPAIM s'est employé à mettre à notre disposition tous les documents qui étaient sollicités.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Le programme de licence Finance Comptabilité est proposé sans discontinuité depuis 2008 et a produit plusieurs promotions.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs du programme sont conformes à la mission de l'établissement telle que mentionnée dans son projet de décret de création. L'objectif général est de former des cadres intermédiaires ayant des connaissances et des aptitudes nécessaires pour fournir des prestations requises dans les domaines de la finance et de la comptabilité. De façon spécifique, ce programme permet d'acquérir une formation solide dans les domaines de la comptabilité, de la finance, du droit des affaires, du contrôle de gestion et du management.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

L'IPAIM intègre des professionnels vacataires dans ses enseignements mais aussi dans ses instances d'évaluation et de délibération avec une forte implication de l'administration de la région de Thiès.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Toutes les personnes concernées par le programme sont informées de leurs prérogatives. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés dans le manuel de procédures administratives, financières et comptable de l'institution. Pour la gouvernance administrative et académique, un organigramme définit l'organisation de l'IPAIM.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le personnel d'enseignement et de recherche est activement impliqué dans la conception, la mise en œuvre et le déroulement du programme de Finance-Comptabilité.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Il existe au niveau institutionnel une cellule interne d'assurance qualité. L'institut a mis en place un mécanisme de suivi de la conformité avec un mécanisme de suivi des enseignements avec les syllabi. Toutefois cette cellule est peu fonctionnelle.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTENT

CHAMP D’EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette pédagogique du programme de licence en Finance Comptabilité est structurée selon les normes du système LMD et conformément aux dispositions réglementaires nationales. Chaque semestre est constitué en Unités d'Enseignement avec une bonne codification. On constate également une bonne ventilation du volume horaire.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.02 *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

De manière générale, le programme permet d'acquérir des connaissances en Finance et Comptabilité. Les enseignements déroulés portent sur des modules : Comptabilité, Finance, Droit, fiscalité, Audit, Économie, Création d'entreprise, logiciels métiers.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03 *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques ont été décrites et les étudiants sont informés des conditions et des règles d'obtention des attestations et des diplômes.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.04 *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le programme de Licence Finance maintient un taux de réussite très satisfaisant. Les données statistiques montrent que les taux sont presque de 100%.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

L'IPAIM dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels compétents et expérimentés.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.02 *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les contrats d'engagement d'enseignants contiennent des indications concernant les tâches à accomplir. Cependant les activités de recherche ne figurent pas dans les missions de l'institut.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.03 *La mobilité du PER est possible.*

Le personnel d'enseignement et de recherche du programme est composé d'enseignants associés et de vacataires (PER de l'Universités de l'UCAD, UADB, professionnels de la région de Thiès (Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale, Inspection d'académie) et de Dakar mais également les cabinets d'expertise. Mais la mutualisation n'est pas formalisée par la signature de conventions.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Les conditions d'admission au programme sont clairement définies et publiées. L'accès en première année se fait sur la base du baccalauréat ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

L'égalité entre hommes et femmes est réalisée car aussi bien à l'admission que dans le déroulement de la formation, les étudiants bénéficient du même traitement.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Le programme est doté d'un système de crédits transférables et capitalisables favorisant la mobilité académique. Mais à ce jour, le programme n'a pas encore organisé et soutenu de façon formelle des programmes d'échanges avec d'autres institutions universitaires nationales ou internationales.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s*

Le taux d'encadrement est très satisfaisant et permet au programme d'atteindre les objectifs de la formation.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.05 *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Le programme dispose d'une liste de diplômés. Une association de diplômés existe. Il s'agit de l'association "IPAIM FAMILY" qui, entre autres activités, accompagne les étudiants dans la recherche de stage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Sur le plan des équipements, le programme dispose d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs, de photocopieurs. Les infrastructures et équipements dont dispose l'institut sont de nature à permettre au programme d'atteindre d'une manière adéquate ses objectifs.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Parmi ces points forts on peut citer :

- La maquette pédagogique du programme de licence en Finance Comptabilité est structurée selon les normes du système LMD et conformément aux dispositions réglementaires nationales ;
- Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels compétents et expérimentés ;
- Le personnel d'enseignement et de recherche est activement impliqué dans la conception, la mise en œuvre et le déroulement du programme de Finance-Comptabilité ;
- Le programme de Licence Finance maintient un taux de réussite très satisfaisant. Les données statistiques montrent que les taux sont presque de 100% ;
- Le taux d'encadrement est très satisfaisant et permet au programme d'atteindre les objectifs de la formation ;
- Les infrastructures et équipements dont dispose l'institut sont de nature à permettre au programme d'atteindre d'une manière adéquate ses objectifs ;
- Une réelle présence de permanents parmi les PATS ;
- Des étudiants et des enseignants motivés ;
- Un Conseil scientifique fonctionnel.

6. Points faibles du programme

Au total ils se résument en :

- Une faiblesse notoire en dotation au niveau de la bibliothèque physique ;
- Une absence de bibliothèque numérique ;
- Une CIAQ non fonctionnelle ;
- Une faible proportion de permanents parmi les PERS.

7. Appréciations générales du programme

Globalement le programme de licence en comptabilité et finance de l'IPAIM est très bien conforme aux exigences du décret qui régit cette formation d'une part et d'autre part aux normes du LMD tant en ce qui concerne les volumes horaires, le découpage en semestre et la répartition des enseignements dans les UE.

8. Recommandations à l'Etablissement

Au regard de toutes ces observations nos recommandations à l'établissement sont les suivantes :

- Un effort sur le recrutement d'enseignants permanents ;
- La nécessité de la mise en place sans délai d'une bibliothèque numérique ;
- Le renforcement du nombre d'ouvrages dans la bibliothèque physique ;
- La redynamisation des activités de la CIAQ.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'autorité devra pour une bonne marche des EPES :

- Intensifier les séminaires de renforcement des capacités pour les personnels des EPES
- Mettre en place un mécanisme de suivi performant en ce qui concerne les recommandations formulées à l'égard des EPES.

10. Proposition d'avis

Accréditation recommandée